

DROP est une entreprise générale de travaux pour particuliers, copropriétés et professionnels. Elle réalise depuis 2012 des travaux de rénovation et d'aménagement, coordonne le pilotage et le suivi de chantiers et prend en charge l'ensemble des corps d'état.

Acteur engagé dans la transition énergétique, DROP est une entreprise consciente des enjeux écologiques actuels.

Avec près de 5 millions de "passoires thermiques" en France (dont près de 2 millions en location dans le parc privé), DROP a naturellement intégré la rénovation énergétique dans ses activités comme un axe majeur pour agir en faveur de la transition énergétique.

## Une démarche de responsabilité continue

DROP est signataire de la "Charte Bâtir pour la planète", portée par la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris, qui développe une politique volontariste visant à promouvoir la construction durable. La signature de cette charte s'accompagne d'une démarche d'amélioration au sein de l'entreprise, pour inscrire ses activités dans une démarche de long terme qui puisse répondre aux enjeux de la transition écologique.

DROP intègre désormais la communauté RÉNOVACTIF, aux côtés de la FFB Grand Paris, afin de disposer des outils nécessaires pour proposer une offre globale et performante à ses clients, notamment en matière d'audit énergétique.



## Notre certification QUALIBAT n°8621 RGE Efficacité énergétique

"Les Pros de la performance énergétique®" vous garantit un accompagnement professionnel dans tous vos projets de rénovation et d'efficacité énergétique (travaux isolés, bouquets de travaux ou travaux d'amélioration énergétique globale), en neuf ou en rénovation.

## DROP est reconnue comme une entreprise RGE auprès de FAIRE

(France Rénov' au 1<sup>er</sup> janvier 2022), service public d'accompagnement des travaux de rénovation énergétique.

Avoir recours à DROP pour vos travaux de rénovation énergétique **vous permet d'accéder aux aides financières de l'État** via les dispositifs encadrés tels que :

- le programme "Habiter mieux" de l'Anah,
- MaPrimeRénov',
- la TVA à taux réduit à 5,5% pour certains travaux,
- les certificats d'économies d'énergie (CEE),
- l'Éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ individuel ou collectif pour les copropriétés).

Notre équipe vous oriente dans les démarches administratives à suivre afin de bénéficier des subventions les plus adaptées selon votre situation et vous garantit l'application des critères de qualité exigeants, contrôlés par des organismes conventionnés attestant de la compétence et de la qualification des entreprises.

[www.drop-travaux.fr](http://www.drop-travaux.fr)

Drop : 24 rue Barbès, 93100 Montreuil  
• 01 84 21 47 55 • [contact@drop-travaux.fr](mailto:contact@drop-travaux.fr)



# Rénovez votre copropriété



isolation peinture  
électricité  
menuiserie chauffage  
maçonnerie plomberie

**D R O P**  
Une équipe pour transformer vos projets

# Rénovation énergétique

## Réduire vos charges

En diminuant vos dépenses énergétiques.

En réduisant vos consommations sur les postes énergivores, vous réalisez des économies sur vos factures d'énergie.

En période d'augmentation des coûts de l'énergie, toute solution d'efficacité énergétique est pertinente pour l'ensemble des acteurs : gestionnaires, co-propriétaires, bailleurs...

## Valoriser votre copropriété

Renforcer la performance énergétique du bâtiment réduit son empreinte carbone et impacte la valeur des logements.



En maîtrisant vos consommations d'énergie, vous limitez les émissions de gaz à effet de serre et améliorez la classe énergétique du logement.

Les investissements liés à la rénovation sont compensés par l'actualisation du prix de l'habitation en cas de vente (+ 10 à 20% de valorisation des logements performants).

## Améliorer la qualité de vie

En optimisant le confort thermique, en assainissant votre habitat...

La rénovation améliore le confort thermique en jouant notamment sur les postes d'isolation et de ventilation. L'air est moins humide et circule mieux dans les bâtiments. Un logement bien rénové et bien isolé, c'est un espace de vie confortable et sain, un lieu résilient face aux épisodes climatiques, où il fait bon vivre.

La rénovation est donc aussi un enjeu pour les conditions de vie des propriétaires et des occupants.

## Anticiper la réglementation

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 amorce une nouvelle dynamique pour les copropriétés.

De nouvelles obligations sont mises en place pour les bailleurs et copropriétés. Impossibilité d'augmenter les loyers des logements de type F et G dès 2022, interdiction de locations, audit énergétique, plans pluriannuels de travaux... sont autant de sujets inévitables et à anticiper au sein des copropriétés.

Bonne nouvelle : l'État renforce en parallèle ses subventions pour stimuler et accompagner les projets collectifs.

## Embellir votre environnement

Une copropriété se doit d'être entretenue dans sa globalité pour être un espace de vie agréable et fonctionnel. Réfection des parties communes (cages d'escaliers, couloirs, sols, locaux...) peinture, éclairage, rénovation des mobiliers collectifs, sont autant d'atouts en ce sens.

## Drop vous accompagne

- Conseil dans l'analyse des besoins : visite in situ, état des lieux des postes de consommation d'énergie et identification des points d'amélioration.
- Préconisations pour l'amélioration de la performance et la gestion des équipements, selon le niveau de performance énergétique visé.
- Accompagnement sur les aides financières mobilisables.
- Engagement contractuel par validation de devis détaillés.
- Planification des interventions avec la copropriété, réalisation et pilotage des travaux.
- Suivi de chantiers et recommandations.



## Isolation

ITI & ITE, murs, rampants de toitures, plafonds, combles, ouvrants...

## Menuiserie

fenêtres PVC, alu et bois, portes, escaliers, parquets, vitrification, boîtes aux lettres...

## Electricité

éclairage, leds, détecteur de présence, mise aux normes...

## Chauffage

convecteur à inertie, changement de chaudière, VMC...

## Peinture

cages d'escaliers, couloirs, locaux collectifs...

## Maçonnerie

reprise de murs, structures, carrelage...

## Plomberie

colonne gaz, colonne eau...



Domaines de qualification en rénovation énergétique  
fenêtres, volets, portes extérieures, fenêtres de toit • Isolation des murs ou rampants de toitures ou plafonds (ITI) • Isolation des murs par l'extérieur (ITE) • Ventilation mécanique • Régulation thermique électrique • Chaudières à haute performance énergétique

